


SECTION 1 - IDENTIFICATION		
Identificateur du produit:	NETTOYANT POUR LAVE-VAISSELLE	
Code du produit:		
Usage du produit/Description:	Nettoyant pour lave-vaisselle automatique.	
Nom chimique :	Mélange.	
Identificateur du fournisseur:	COMERCO SERVICES INC. 3300, Boul. St-martin Ouest, suite 300 Laval, QC H7T 1A1 1-866-503-3358	
Numéro de téléphone d'urgence:	CANUTEC 613-996-6666	
SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS		
Classification	Toxicité aiguë - orale 4 Irritation cutanée 2 Irritation oculaire 2A Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Irritation des voies respiratoires 3 Danger pour le milieu aquatique, danger aigu 2	
Mention d'avertissement	ATTENTION	
Mention de danger	H302 H315 H319 H335 H401	Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Toxique pour les organismes aquatiques.
Conseil de prudence - prévention	P264 P270 P280	Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Conseil de prudence - réponse	P261 P271 P273 P301+P312 P330 P302+P352 P321 P332+P313 P362+P364 P305+P351+P338	Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet à l'environnement. EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Traitement spécifique: Laver avec eau et savon. En cas d'irritation cutanée: demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Conseil de prudence - stockage	P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Conseil de prudence - élimination	P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.

SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)
Carbonate de sodium	497-19-8	7 – 13 *
Acide sulfamique	5329-14-6	7 – 13 *
Alcools C16-C18 éthoxylé	68439-49-6	3 – 7 *
Acide citrique	77-92-9	3 – 7 *
Polycarboxylate	5225-49-9	3 – 7 *

*DÉCLARATION SECRET INDUSTRIEL : La concentration exacte de la composition a été retenue comme secret industriel.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS**Inhalation:**

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact cutané:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contact oculaire:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin. NE PAS neutraliser avec de l'acide.

Ingestion:

NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Note au médecin:

Traiter comme brûlure chimique.

SECTION 5 - MESURES EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés: Selon les conditions de l'incendie. Eau pulvérisée, mousse chimique, CO₂.

Agents extincteurs inappropriés : Un jet d'eau direct peut causer la formation de mousse.

Produits combustion dangereux : Oxydes de carbone, oxydes de sodium, fumée âcre.

Équipement de protection : Équipement de lutte contre les incendies incluant un appareil respiratoire autonome approuvé NIOSH.

Précautions spéciales: Retenir les eaux d'écoulement. Éviter l'infiltration dans les égouts ou dans les cours d'eau.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**Protection personnelle:**

Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.

Intervention en cas de déversement/nettoyage:

Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

Précautions environnementales:

Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE**Procédures de manutention sécuritaire:**

Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Maintenir le récipient fermé s'il n'est pas en utilisation. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Observer de bonnes pratiques d'hygiène avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit ou à proximité. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Exigences en matière de stockage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart des produits incompatibles. Garder les récipients fermés.

Matières incompatibles :

Eau, humidité, agents oxydants forts, alcalins.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition :			
Ingrédients	CAS	Source	Valeur
Carbonate de sodium	497-19-8		Aucune limite établie.
Acide sulfamique	5329-14-6		Aucune limite établie.
Alcools C16-C18 éthoxylé	68439-49-6		Aucune limite établie.
Acide citrique	77-92-9		Aucune limite établie.
Polycarboxylate	5225-49-9	FOURNISSEUR	VEMP 0.02 mg/m3

Mesures d'ingénierie:
Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants inférieures aux limites d'exposition.

Protection des voies respiratoires:
Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.

Vêtement et équipement de protection:
Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti-éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les lunettes, les lunettes de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Commentaires sur l'hygiène générale :
Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence:	Tablettes blanches
Odeur :	Agrumes
Seuil de l'odeur:	Non disponible
pH tel quel	2.5 – 3.0
Point de fusion:	Non disponible
Point initial ébullition:	Non disponible
Point d'éclair:	Ne s'applique pas
Taux évaporation (acétate de butyle = 1):	Non disponible
Inflammabilité:	Ininflammable
LIE:	Ne s'applique pas
LSI:	Ne s'applique pas
Tension de vapeur:	Non disponible
Densité de vapeur (air=1):	Non disponible
Densité relative:	Non déterminé
Solubilité:	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Température auto-inflammation:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible
Volatiles:	Non disponible
Viscosité:	Non disponible

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité :	Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
Polymérisation:	Non.
Conditions à éviter :	Matières incompatibles.
Matières à éviter :	Eau, humidité, agents oxydants forts, alcalins.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone, oxydes de sodium.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques:

Ingrédients dangereux	No. CAS	%	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ (espèce)
Carbonate de sodium	497-19-8	7 – 13	2390 mg/kg (oral, rat)	5750 mg/m ³ , 2h (rat)
Acide sulfamique	5329-14-6	7 – 13	3160 mg/kg (oral, rat)	Aucune donnée.
Alcools C16-C18 éthoxylé	68439-49-6	3 – 7	1260 mg/kg (oral, rat)	Aucune donnée.
Acide citrique	77-92-9	3 – 7	11700 mg/kg (oral, rat) >2000 mg/kg (cutané, rat)	Aucune donnée.
Polycarboxylate	5225-49-9	3 – 7	>5000 mg/kg (oral, rat) >2000 mg/kg (cutané, rat)	Aucune donnée.

Voie d'administration Inhalation, cutané, oculaire, ingestion.

Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) :

Inhalation: Peut irriter les voies respiratoires. Toux, picotements.
Peau: Provoque une irritation cutanée. Rougeur, démangeaisons.
Yeux: Provoque une sévère irritation des yeux. Douleur, rougeur, larmoiement.
Ingestion: Nocif en cas d'ingestion. Irritation du système digestif, nausées, vomissement, diarrhée.

Effets de l'exposition de longue durée (chronique) :

Inhalation: Aucune donnée.
Peau: Aucune donnée.
Yeux: Aucune donnée.
Ingestion: Aucune donnée.
Cancérogénicité (CIRC) : Non classé.
Tératogénicité: Aucune donnée.
Mutagénicité: Aucune donnée.
Organe cible: Aucune donnée.
Conditions aggravées par l'exposition : Aucune donnée.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ingrédients dangereux	No. CAS	%	Valeur	Espèce
Carbonate de sodium	497-19-8	7 – 13	CL50 300 mg/L, 96h CE50 265 mg/L, 48h	Lepomis macrochirus Daphnia magna
Acide sulfamique	5329-14-6	7 – 13	CL50 70.3 mg/L, 96h	Pimephales promelas
Alcools C16-C18 éthoxylé	68439-49-6	3 – 7	CL50 0.464 – 1.0 mg/L, 96h	Danio rerio
Acide citrique	77-92-9	3 – 7	CL50 440 mg/L, 48h CE50 1535 mg/L, 24h	Leuciscus idus melatoninus Daphnia magna
Polycarboxylate	5225-49-9	3 – 7	CL50 >100 mg/L, 96h CE50 >100 mg/L, 48h NOEC 90 mg/L, 21j NOEC 10 mg/L, 21j	Danio rerio Daphnia magna Oncorhynchus mykiss Daphnia magna

Persistance et biodégradation : Non disponible

Potentiel bioaccumulation: Non disponible

Mobilité dans le sol: Non disponible

Autres effets nocifs : Non disponible

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Conditions d'entreposage et de manutention des déchets : Entreposer les matières pour élimination et les emballages contaminés tel qu'indiqué à la section 7 Manutention et entreposage.

Méthodes d'élimination : L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT				
Numéro ONU	Désignation officielle	Classe	Groupe emballage	Placard
Non réglementé pour le transport.				
Précautions spéciales:	Garder sous 30°C.			
Dangers environnementaux:	Éviter le rejet à l'environnement.			

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION	
Renseignements sur la loi canadienne de la protection de l'environnement (LCPE) :	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.
Autres :	Les composants de ce produit sont répertoriés dans la liste TSCA ou en sont exempts.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS	
Préparée par:	Laboratoire Campeau Inc. 61 rue Des Menuisiers, Local 106 Sainte Anne Des Plaines, Qc, J0N1H0
Numéro de téléphone:	(514) 642-6669
Date :	20 avril 2018
Version:	1.0
Abréviations:	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CL / LC	Concentration létale /Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
IARC	International Agency for Research on Cancer
LES	Liste extérieure des substances (NDSL)
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible ExposureLimit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Les Distributions CNET ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.